
BUREAU

Le jeudi 9 juillet 2026, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni à 14h30 sous la présidence de Madame Aïcha BASSAL, Présidente du Bureau, suivant convocation qui a été adressée par voie électronique à chacun de ses membres.

Les membres du Bureau suivants étaient présents :

Mme Aïcha BASSAL
Mme Cécilia BLUMENTAL
Mme Fari SALIMY
M. Lucien BERTIN

Etaient représentés :

Mme Cécile BIR	⇒ Pouvoir à Mme BASSAL
Mme Cécilia BURGAUD	⇒ Pouvoir à Mme BASSAL

Absent excusé :

M. Christophe JOUIN

Assistaient également à la séance :

M. PATAY, Directeur Général,
Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,
M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,
M. GUILBAUD, Directeur des Ressources Juridiques et du Secrétariat Général,
M. RIVET, Directeur des Ressources Financières (*à partir de 16h16*),
Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Bureau du Conseil d'Administration

du 9 juillet 2026

Délibération n° 47/26 DGAR

Objet : ORVAULT – 21 RUE JULES VERNE – ACQUISITION D'UN IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL

Considérant que :

I – Contexte

Par délibération du 26 juin 2025, le Conseil d'Administration a approuvé la cession de ses locaux professionnels sis à Nantes, 64 rue de l'Etier au profit de la Ville de Nantes.

Ces locaux acquis en 2012 par l'Office regroupent :

- une partie entrepôt, ateliers menuiserie, peinture et mécanique, magasin, vestiaires, locaux sociaux et archives en rdc pour environ 3 015 m²,
- une partie bureaux au rdc et 1^{er} étage pour environ 1 059 m².

A cela s'ajoutent en extérieur 45 places de stationnement, 4 bornes électriques pour recharge véhicules et 2 aires de lavage.

Cette cession répond à la politique d'optimisation des coûts de gestion de l'Office conformément aux recommandations formulées par l'ANCOLS. Elle constitue également une démarche stratégique de reconstitution des fonds propres, après treize années d'exploitation ayant permis l'amortissement du bien, et ouvre la perspective d'un transfert vers un site plus adapté aux besoins actuels de l'Office, avec une emprise mieux dimensionnée et un coût de fonctionnement maîtrisé. Le projet intègre des enjeux territoriaux, managériaux, économiques et environnementaux.

En parallèle, l'Office s'est mis en recherche d'un nouveau site pouvant accueillir les activités archives, logistiques, Biodiversité et Paysages Urbains.

Le cabinet TCB Immobilier d'entreprise a proposé un site 21 rue Jules Verne à Orvault, cadastré AW n° 83 pour 41a 17ca d'environ 1 850m² développés.

Cet immeuble comprend :

- 360 m² de bureaux,
- 1 180 m² d'atelier
- 310 m² de mezzanine

NMH a fait une offre d'acquisition, par l'intermédiaire de l'agent immobilier, au propriétaire vendeur, la SCI IMMONA, qui a été acceptée.

II – Action proposée

Compte tenu du contexte précité, il est proposé d'acquérir auprès de la SCI IMMONA un immeuble à usage professionnel sis à Orvault, 21 rue Jules Verne, cadastré AW n° 83 pour 41a 17ca, au prix de 1 040 000 euros net vendeur.

A ce prix d'achat, il conviendra d'ajouter les honoraires dus au mandataire à hauteur de 49 200 euros TTC

La signature de l'acte d'achat aura lieu au 4^{ème} trimestre 2026.

III – Conclusions

- . Vu l'article R421-16-6° du Code de la Construction et de l'Habitation,
- . Vu la délibération n°09/26 du Conseil d'Administration en date du 13 mai 2026 portant délégation de compétence du Conseil d'Administration au Bureau,
- . Vu la délibération n° 32/26 du Conseil d'Administration du 24 juin 2026 approuvant l'évolution du patrimoine par l'acquisition desdits biens immobiliers,
- . Vu l'avis de la Direction Régionale des Finances Publiques, Pôle d'Evaluation domaniale, en date du 20 novembre 2025,
- . Vu l'exposé qui précède.

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve,

- L'acquisition d'un immeuble à usage professionnel sis à Orvault, 21 rue Jules Verne, cadastré AW n° 83, au prix de 1 040 000 euros net vendeur,
- Le paiement de 49 200 euros TTC au cabinet TCB-Immobilier au titre de ses honoraires de négociation
- La prise en charge des frais d'acte.

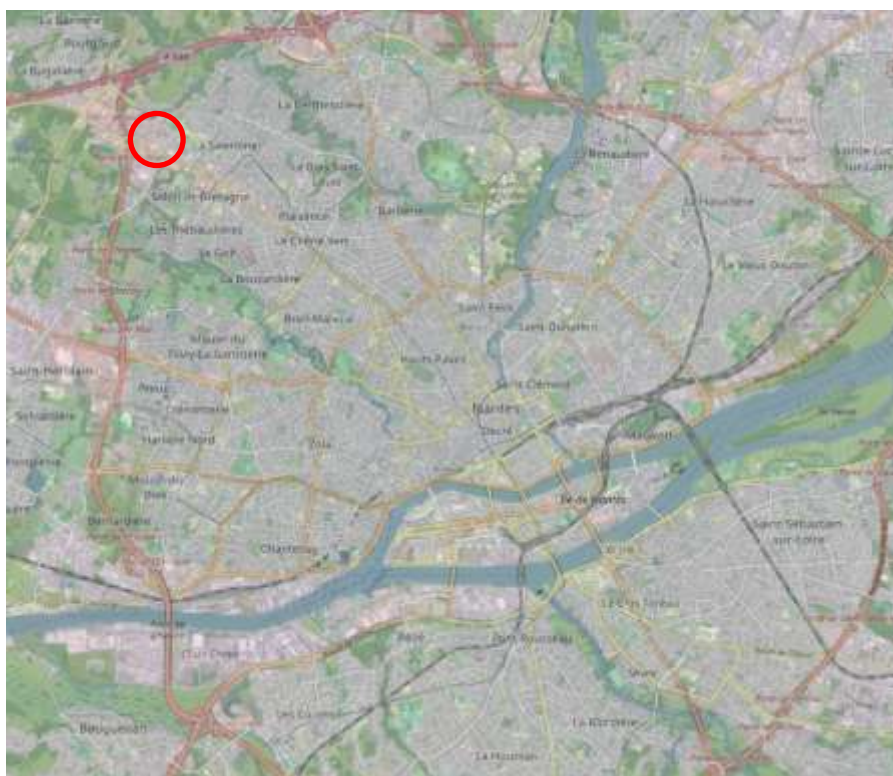
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (6 voix).

Le 9 juillet 2026



La Présidente du Bureau
Aïcha BASSAL

Plans de situation



21 rue Jules Verne – ORVAULT

Photo

